



COMPETITIONS TERRITORIALES

CHAMPIONNAT RESERVES HONNEUR PROVENCE – ALPES - CÔTE D'AZUR - CORSE

Gestion de la compétition par le Comité Territorial de Provence

REGLEMENTS SPORTIF et FINANCIER

Saison 2009/2010



SOMMAIRE

- 1 ORGANISATION DE LA COMPETITION RESERVES HONNEUR**
 - 1.1 Cadre général
 - 1.2 Principes de classement et Qualification aux phases finales
- 2 POINTS BONUS "JEUNES"**
- 3 AUTRES POINTS DE REGLEMENT**

1 ORGANISATION DE LA COMPETITION RESERVES HONNEUR

1.1 Cadre général

Cette compétition regroupera 10 clubs de la Ligue PACA et 1 club du Comité Territorial de CORSE (soit 11 clubs) et sera jumelée avec le Championnat HONNEUR PACAC

La forme de jeu officielle sera à XII. Possibilité de Jeu à XV si accord entre les deux clubs et l'arbitre en cas d'effectif réglementaire pour ce jeu et mention portée sur la feuille de match.

1.2 Principes de classement et Qualification aux phases finales

A l'issue des 20 matches des phases de classement (Calendrier identique à l'HONNEUR PACAC) – un classement général sera établi en totalisant les points acquis par chaque club.

Les 2 premières équipes classées seront opposées en Finale, sur terrain neutre, pour l'attribution du titre de Champion RESERVES HONNEUR PACAC le 08/05/2010 .

Ces deux mêmes clubs représenteront les qualifiés COTE D'AZUR-PROVENCE confondus aux 1/16ème du Championnat de France Réserves Honneur. Le 16/05/2010

Par ailleurs, chaque Comité participant aura l'opportunité de programmer une finale territoriale opposant ses deux clubs les mieux classés.

2 POINTS BONUS "JEUNES"

Les points « BONUS JEUNES » ne seront pas comptabilisés.

3 AUTRES POINTS DE REGLEMENT

"Règlement sportif" – "Gestion de la Compétition" – "Match non joué" – "Demande de report" – "Désignation des Arbitres et des Directeurs de matches et leurs frais" – "Sanctions sportives et Financières" :

Ces rubriques sont rigoureusement identiques à celles de l'HONNEUR PACA CORSE.